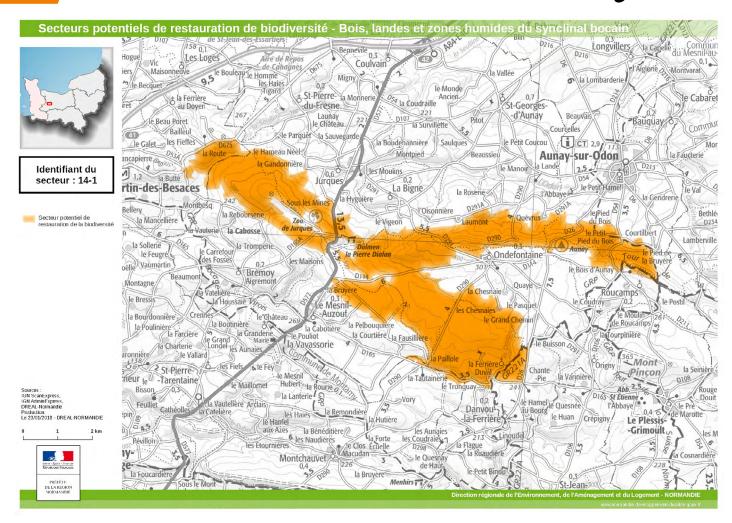
Bois, landes et zones humides des hauteurs du Pré Bocage



Localisation

Département : Calvados

E.P.C.I.: CC Pré-Bocage Intercom, Intercom de la Vire Au Noireau **Communes**: Les Monts d'Aunay, Brémoy, Dialan sur Chaîne, Seulline, Montchauvet.

Statuts de propriété

- Propriété privée
- ▶ Domaine communal
- Propriété du Conseil Départemental du Calvados

Milieux principaux

Cet ensemble s'inscrit sur une vaste barre gréseuse culminant à 300-350 mètres et marquée majoritairement par différents types de boisements (de conifères, de feuillus, secs, humides), de landes plus ou moins humides et de zones humides (prairies oligotrophes humides parfois tourbeuses).

Ce caractère humide est une composante majeure de cette zone dans laquelle prennent leur source 4 cours d'eau majeurs du département : la Seulles, la Souleuvre, l'Odon et la Druance.

Mesures de protection/gestion connues

- Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)
- ► Espace Naturel sensible
- ► ZNIEFF de type 2
- ► ZNIEFF de type 1





Enjeux principaux

- Maintenir une mosaïque d'habitats en favorisant l'ouverture des milieux de landes et de tourbières, en renforçant les secteurs de prairies et les boisements
- Maintenir les habitats d'espèces végétales et animales à enjeux
- ► Conforter le corridor écologique identifié

Exemples d'actions pouvant être envisagées

- Maintenir par une gestion active une mosaïque d'habitats en favorisant l'ouverture des milieux de landes et de tourbières
- ► Remettre en herbe les parcelles de cultures, notamment en secteur humide
- ► Favoriser les boisements des parcelles de cultures notamment sur les pentes
- ► Mettre en place une gestion pérenne adaptée aux différents milieux
- ► Favoriser les boisements de parcelles notamment dans les secteurs à fort enjeu « eau »
- Canaliser les promeneurs sur les chemins afin qu'ils ne piétinent pas les secteurs fragiles.
- Procéder à des opérations de rajeunissement de milieux notamment en secteur tourbeux (étrépage, creusement de petites dépressions...)

Principales espèces rares et/ou protégées

Le substrat, l'exposition et le climat sont à l'origine de la présence d'espèces végétales rares.

Flore

On peut observer de nombreuses espèces peu communes dont certaines font l'objet d'une nationale (**) telles le Nard raide, le Scirpe cespiteux d'Allemagne*, le Jonc raide, le Rossolis à feuilles rondes**, la Linaigrette engainante*. D'autres espèces, bien que moins rares, méritent d'être signalées : il s'agit du Saule rampant, de la Campanille, de la Linaigrette à feuilles étroites, du Millepertuis des marais, du Millepertuis

On note au sein de certains boisements des suintements de sources, la physionomie de la végétation change alors en strate herbacée riche en fougères (*Pteridium aquilinum, Dryopteris dilatata, Blechnum spicant*) avec des tapis de sphaignes et la luzule des bois* et la Prêle des bois*.



Luzule des bois (Luzula sylvatica)



Rossolis à feuilles rondes (Drosera rotundifolia)



Prêle des bois (Equisetum sylvaticum)



Linaigrette engainante (Eriophorum vaginatum)

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement

et du Logement de Normandie Cité administrative - 2, rue Saint-Sever - BP 86002 - 76032 Rouen cedex

Tél.: 02 35 58 53 27 - Fax: 02 35 58 53 03 1 rue recteur Daure - 14006 Caen cedex 1 Tél.: 02 35 58 53 27 - Fax: 02 35 58 53 03 dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr



Millepertuis des marais (Hypericum elodes)